



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le mercredi 01/04/2015

Madame, Monsieur,

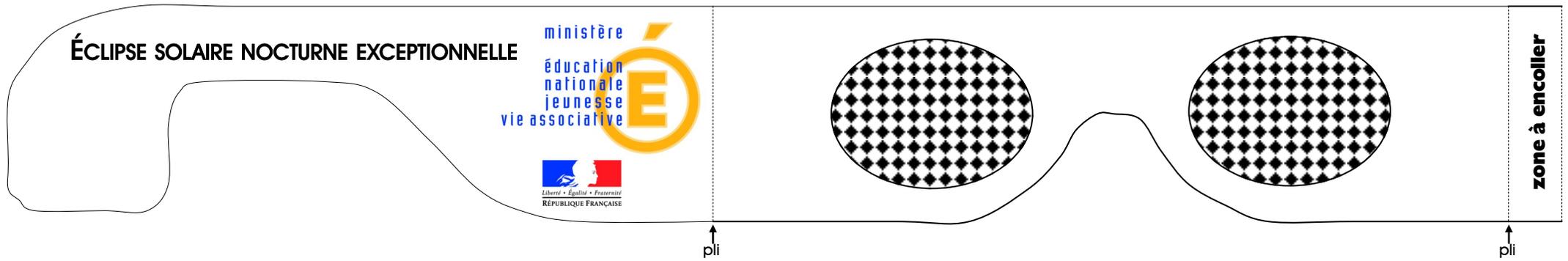
la commission interprofessionnelle des directeurs des services généraux de l'éducation nationale m'a informée que, pour diverses raisons, un certain nombre d'élèves n'ont pas pu assister dans des conditions satisfaisantes à la dernière éclipse de soleil, intervenue le vendredi 20 mars 2015.

En conséquence, après accord de Monsieur François Hollande, président de la République française et de Monsieur Manuel Valls, premier Ministre, et tenant compte du fait que la prochaine éclipse solaire visible en France devrait avoir lieu le 12 août 2026, qui sera une période de vacances scolaires, j'ai décidé, à titre exceptionnel, d'organiser ce mercredi soir une courte éclipse solaire nocturne.

Celle-ci débutera à 20h17 précises et s'achèvera à 20h25. Les délais d'organisation ne nous permettant pas de fournir à chaque élève une paire de lunettes adaptée, je demande aux directrices et directeurs d'école de remettre à chaque enfant qui n'a pas pu voir l'éclipse du 20 mars de façon satisfaisante, une paire de lunettes à découper dotée d'un motif spécial qui réduit significativement le risque de lésions oculaires. Celles-ci devront être impérativement portées lors de toute la durée du phénomène. Elles sont à usage unique et devront être rapportées à l'école pour destruction dès le lendemain.

En espérant que le ciel sera suffisamment dégagé pour que chacun puisse observer ce phénomène exceptionnel, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

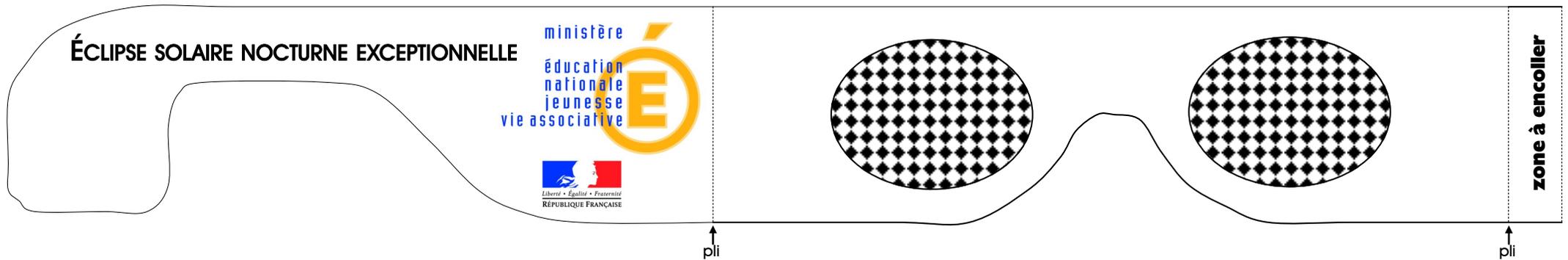
Najat VALLAUD-BELKACEM



Mode d'emploi

- Découper soigneusement les deux parties de la paire de lunettes d'éclipse nocturne. Les assembler ensuite à l'aide de colle (cf. zone à encoller).
- Le 01/04/2015, entre 20h17 et 20h25, observer l'éclipse solaire nocturne exceptionnelle. Ne pas retirer les lunettes pendant la durée du phénomène (risque de graves lésions oculaires). Ces lunettes sont à usage unique et ne doivent en aucun cas être réutilisées.

Ces lunettes sont uniquement destinées à l'observation de l'éclipse de soleil nocturne exceptionnelle organisée le 01/04/2015, entre 20h17 et 20h25, par le ministère de l'éducation nationale à l'intention des élèves qui n'auraient pas pu observer dans des conditions satisfaisantes l'éclipse du 21/03/2015. Elles ne doivent pas être retirées pendant la durée du phénomène (risque de graves lésions oculaires) et sont à usage unique.



Mode d'emploi

- Découper soigneusement les deux parties de la paire de lunettes d'éclipse nocturne. Les assembler ensuite à l'aide de colle (cf. zone à encoller).
- Le 01/04/2015, entre 20h17 et 20h25, observer l'éclipse solaire nocturne exceptionnelle. Ne pas retirer les lunettes pendant la durée du phénomène (risque de graves lésions oculaires). Ces lunettes sont à usage unique et ne doivent en aucun cas être réutilisées.

Ces lunettes sont uniquement destinées à l'observation de l'éclipse de soleil nocturne exceptionnelle organisée le 01/04/2015, entre 20h17 et 20h25, par le ministère de l'éducation nationale à l'intention des élèves qui n'auraient pas pu observer dans des conditions satisfaisantes l'éclipse du 21/03/2015. Elles ne doivent pas être retirées pendant la durée du phénomène (risque de graves lésions oculaires) et sont à usage unique.